



CODEGI

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE POUR LA CONSTRUCTION
ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GIVORS

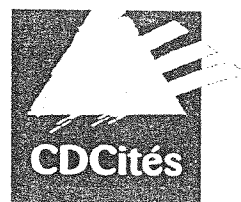
Société au capital de 800 000 Euros
RC LYON B 960 505 089
Siège social : Hôtel de Ville à GIVORS (69)

Conseil d'Administration

▶ 5 juin 2002

DOSSIER PRÉPARÉ PAR

CDCITES AGENCE CENTRE EST



sommaire

I.	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2002	01
II.	VIE SOCIALE	10
III.	CONTROLE DE GESTION.....	12
	1 ▫ TABLEAU DE BORD AU 30 AVRIL 2002	13
	2 ▫ AUGMENTATION DES LOYERS AU 1 ^{ER} JUILLET 2002	19
	& Projet de délibération.....	24
IV.	ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2001	25
	1 ▫ PRESENTATION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2001	26
	& Projet de délibération.....	35
	✓ Tableaux financiers et simulations à 15 ans	36
	✓ Bilan et compte de résultat.....	60
	✓ Comptes de résultat par opérations	65
	✓ Annexe	126
	2 ▫ PROJET DE RESOLUTIONS PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	143
	3 ▫ CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	145
V.	QUESTIONS DIVERSES	147

PROCES-VERBAL

L'an **deux mil deux, le cinq avril** à 17 H 00,

les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de GIVORS, siège social de la CODEGI, sur convocation de son Président, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- 1) Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 novembre 2001
- 2) Vie de la société
 - 2.1- Vie sociale
 - 2.1.1. Information sur l'évolution de SCIC Développement
 - 2.1.2. Modification du régime des signatures et de la composition des commissions spécialisées
 - 2.1.3. Mandat d'administration
 - 2.2- Contrôle de gestion
 - 2.2.1. Tableau de bord mensuel
 - 2.2.2. Budget de maintenance 2002
- 3) Dossiers de développement
 - 3.1- GIVORS – 13 Rue Gambetta – point sur l'avancement du projet
 - 3.2- GIVORS – Rue Roger Salengro – point sur les négociations foncières
- 4) Questions diverses

Etaient présents ou représentés :

Pour la Ville de GIVORS :

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| ▪ Monsieur PASSI | Président et Maire |
| ▪ Madame CHARNAY | Premier Adjoint au Maire |
| ▪ Monsieur GOUBELLY | Adjoint au Maire |
| ▪ Monsieur GUENON | Adjoint au Maire |
| ▪ Monsieur BENOUI | Conseiller Délégué |
| ▪ Monsieur JOUVE | Conseiller Délégué |
| ▪ Madame SAUNIER | Conseiller Délégué |

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations :

- Monsieur CRENNER

Pour la Caisse Interprofessionnelle du Logement :

- Monsieur OFFNER

3.2 GIVORS – Rue Roger Salengro – Point sur les négociations foncières

Madame Emmanuelle MONPIN-SCHOENTJES fait le point sur cette opération. Elle informe les administrateurs de l'avancement des négociations. Celles-ci sont plus avancées sur les immeubles situés 12 et 18 Rue Roger Salengro. Madame MONPIN-SCHOENTJES précise que la CODEGI devra être accompagnée financièrement dans cette opération car elle ne peut pas faire de réserves foncières compte tenu de sa trésorerie.

Madame MONPIN-SCHOENTJES présente 2 hypothèses de réhabilitation de l'immeuble DUPIRE, 12 rue Roger Salengro.

Monsieur CRENNER pense qu'il est prématuré d'en parler car il s'agit d'un projet d'ensemble qui doit être réalisé sur ce site.

Monsieur Pierre PUICHAUD conclut qu'il est préférable d'attendre, au moins la mise en place de l'opérateur, ce qui permettra de savoir si la CODEGI continue à avancer sur ce projet avec la Ville de GIVORS.

4 QUESTIONS DIVERSES

4.1- Point sur le foncier de l'opération Résidence du Parc seconde tranche

La CODEGI a acheté un terrain rue Denfert Rochereau à GIVORS. Une 1^{ère} tranche de 4 logements en accession a été réalisée dont la marge s'élève à -40 940 € pour les 3 logements vendus. Une 2^{ème} tranche de 1 492 m² est toujours disponible. Des logements en accession étaient également prévus mais ont été abandonnés en raison des difficultés de la première tranche.

Le prix de revient comptabilisé en stock s'élève à 120 713,93 €. La Ville souhaite acheter ce terrain en vue de réaliser un parking privé.

Madame CHARNAY précise qu'un investisseur privé est prêt à construire un immeuble à proximité, la Ville souhaite donc acheter cette parcelle de terrain pour y réaliser un parking dans le cadre de la construction future.

Monsieur GOUBELLY ajoute que ce secteur est voué à un caractère résidentiel.

Monsieur Pierre PUICHAUD explique que si la CODEGI n'a pas de projet, rien ne s'oppose à la vente du terrain. La base de négociation pourrait être la valeur comptabilisée en stock afin que la société ne constate pas de perte.

Délibération :

Après débat, le Conseil d'Administration se prononce favorablement sur l'opportunité de vente de ce terrain, à l'unanimité des administrateurs présents et représentés.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19H20**.

Les Présidents de séance

Martial PASSI

Lucien GOUBELLY

Le secrétaire de séance

Valérie RIBIER